



# STILL INFO

Juillet- Août 2020

## Le mot du maire

---

Chères Stilloises, chers Stillois,

Le 25 mai, après deux mois et demi de prolongation de la municipalité précédente pour cause de confinement, le conseil municipal m'a élu maire de notre commune.

Je tiens à saluer toutes les électrices et tous les électeurs qui ont participé à ce scrutin et remercier ceux qui nous ont témoigné leur confiance. Ce mandat est celui de la proximité et de la responsabilité en prise directe avec les citoyens. Ce mandat est aussi celui de l'action concrète.

Le contexte inédit dans lequel se trouve le pays, traversant une crise sanitaire sans précédent, rend la prise de fonction délicate, mais sachez qu'avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour que notre commune soit le moins affectée possible.

C'est avec honneur et humilité que j'exercerai la fonction de maire entouré de mon équipe, en toute transparence, avec responsabilité et détermination.

Je serai le Maire de tous les Stilloises et Stillois et nous travaillerons au sein de ce nouveau conseil municipal constitué de 15 conseillers de la majorité « Une Alternative pour Still » et 4 conseillers de la liste « Vivre Ensemble – Agir Ensemble ».

Je serai, nous serons, attentifs aux remarques, aux propositions et aux critiques de chaque Stilloise et Stillois, lorsqu'elles iront dans le sens de l'intérêt général et dénuées d'intérêt particulier.

Avec mon équipe, remarquable et plus que jamais déterminée, nous saurons nous montrer dignes de votre confiance. Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille.

Je sais que vous êtes toutes et tous impatients de nous voir appliquer les mesures de notre programme, nous le sommes également et nous nous y attelons avec vigueur depuis le 26 mai.

La première étape est la réalisation de notre budget communal qui doit être voté avant le 31 juillet. Comme nous vous l'avons proposé il vous sera présenté à l'automne.

Enfin pour finir comment ne pas remercier toutes les personnes, sans pouvoir toutes les lister, qui nous ont soignées et qui nous ont permis de continuer à vivre malgré le confinement.

En attendant une situation plus favorable, je vous encourage à continuer d'appliquer les gestes barrières.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Alexandre Gonçalves - Le Maire

## Informations pratiques

### 14 juillet 2020

Pas de manifestation officielle en raison des contraintes sanitaires.

### Messti

21,22, 23  
et 24 Août 2020

La manifestation peut être annulée selon les directives sanitaires du moment.

### Pétanque tournoi interne

12 Septembre  
2020

## Info' Mairie

Du Mardi au Vendredi  
de 8h00 à 12h00

Le samedi  
de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33  
accueil@mairiedestill.fr

[www.stillinfo.fr](http://www.stillinfo.fr)

 Commune de Still

# ÉTAT CIVIL



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### MAI- JUIN

**Mme Odile FLICKER**

née le 20 mai.1937, a fêté ses 83 ans

**Mme Nicole KIEFFER**

née le 03 juin.1935, a fêté ses 85 ans

**M. Raymond JAMING**

né le 08 juin.1935, a fêté ses 85 ans

**M. Julien BRENDELE**

né le 18 juin 1934, a fêté ses 86 ans

**M. Benoît HAAG**

né le 21 juin 1935, fêtera ses 85 ans

### SEPTEMBRE

**Mme PONS Huguelle**

née le 07 septembre 1937, fêtera ses 83 ans

**M. SPECHT Jean**

né le 18 septembre 1936, fêtera ses 84 ans

**M. WIEDER Antoine**

né le 19 septembre 1931, fêtera ses 89 ans

**Mme ANTONI Marie-Thérèse**

née le 19 septembre 1935, fêtera ses 85 ans

**M. FREDEMBACH Gilbert**

né le 19 septembre 1939, fêtera ses 81 ans

**M. Emile FISCHER**

né le 21 septembre 1940, fêtera ses 80 ans

### JUILLET- AOÛT

**M. Julien SEYLLER**

né le 22 juillet 1933, fêtera ses 87 ans

**Mme Marthe SCHOENBOCK**

née le 22 juillet 1940, fêtera ses 80 ans

**Mme Marguerite LANG**

née le 25 juillet 1938, fêtera ses 82 ans

**Mme Marlène SCHELL**

née le 25 juillet 1938, fêtera ses 82 ans

**M. Laurent KUBLER**

né le 24 août 1927, fêtera ses 93 ans

## NAISSANCES

**Tiago, José FELICIANO**

**né le 23 Février 2020**

De Mme Vanessa BELL  
et M. Jonathan FELICIANO

**Antoine JACOB**

**né le 30 mars 2020**

De Mme Claire WAGNER  
et M. Clément JACOB

**Louise GODIE**

**née le 29 mai 2020**

De Mme Camille FLICKER  
et M. Geoffrey GODIE

**Titoine MAILLOT**

**né le 31 mai 2020**

De Mme Sonia MOUTHE  
et M. Brian MAILLOT

## DÉCÈS :

**LEHMANN Christian**

le 01.04.2020 à Still à l'âge de 74 ans

**M. LOTZ Gérard**

le 06.04.2020 à Schirmeck à l'âge de 81 ans

**M. REINHARDT Gérard**

le 29.05.2020 à Schirmeck à l'âge de 61 ans

**M. SCHICKELE Léon**

le 10.06.2020 à Mutzig à l'âge de 80 ans



## PERMANENCES

Photo : Daniel Schwartz



Monsieur Alexandre GONÇALVES, Maire

**Mercredi de 15 h à 17 h et sur RDV**

Madame Nicole SCHWARTZ, adjointe

**Mardi de 10 h à 12 h**

Vie associative et culturelle  
Espaces verts  
Salle des fêtes  
STILL info / Communication

Monsieur Hubert WIDLOECHER, Adjoint

**Mardi de 14 h à 16 h**

Bâtiments communaux  
Sécurité  
Camping  
Travaux et voirie

Madame Chantal SITTLER, Adjointe

**Jeudi de 10 h à 12 h**

Seniors  
Action sanitaire et sociale  
Cimetière  
Réceptions et cérémonies

Monsieur Johann GUENARD, Adjoint

**Vendredi de 14 h à 16 h**

Finances  
Affaires scolaires

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL – UNE ALTERNATIVE POUR STILL

Alexandre GONÇALVES, Nicole SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Carine LUX, Aurore MOINE, Adrien LUTZ, Mélanie MORE-DESIRE, Olivier PERNET, Matthieu WIDLOECHER, Tiffanie RAETH.

Photo : Jean-Noël Grasswill



## COMMUNICATION DES ELUS DE LA LISTE : « VIVRE ENSEMBLE – AGIR ENSEMBLE »

Les 4 élus (Laurent HOCHART, Christophe LE COZ, Catherine JAEGLE et Thomas PASCUAL) de la liste « **Vivre Ensemble - Agir ensemble** » ont intégré le Conseil Municipal installé le 25 mai 2020. C'est désormais une nouvelle équipe qui aura la tâche de conduire notre Commune.

Durant ce mandat, nous aurons à cœur d'être constructifs et actifs, avec la nouvelle municipalité.

Pour l'intérêt des habitants et de la Commune,

nous resterons particulièrement attentifs

- à la bonne gestion des ressources,
- à l'optimisation des financements,
- à l'entretien du patrimoine,
- au soutien à la vie associative,
- à l'attention portée aux plus fragiles.



Nous continuerons d'être présents et à votre écoute. Nous nous attacherons à proposer des projets concrets pour mieux-vivre ensemble et pour l'avenir de notre village.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

**Pour cela, nous vous donnons rendez-vous sur notre page Facebook :**

**Vivre Ensemble – Agir Ensemble pour Still**

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### COVID-19

source AMF



Négligemment abandonnés sur les trottoirs, routes, chemins, forêts... les masques, gants ou lingettes usagés sont devenus, partout en France, sources de pollution et de risque sanitaire. L'Association Gestes Propres a donc décidé de s'attaquer en urgence à ce nouveau fléau, avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Association des Maires de France (AMF) et des présidents d'intercommunalité et Citeo.

Il est en effet urgent d'agir pour stopper ces actes inacceptables et faire prendre conscience de leur dangerosité. L'abandon des équipements de protection mettent non seulement en danger l'environnement, mais également la santé de tous, en particulier celle du personnel de propreté des collectivités locales, mais aussi des agents de collecte et des équipes en centres de tri, risquant la propagation du virus.

Lorsque nous sommes dehors, pour limiter la propagation du virus et protéger l'environnement, il faut jeter nos masques, mouchoirs, lingettes et gants dans une poubelle. Une seule vigilance : ne pas les jeter dans la poubelle des déchets recyclables, ou poubelle jaune.

# CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES  
INFORMATIONS  
UTILES

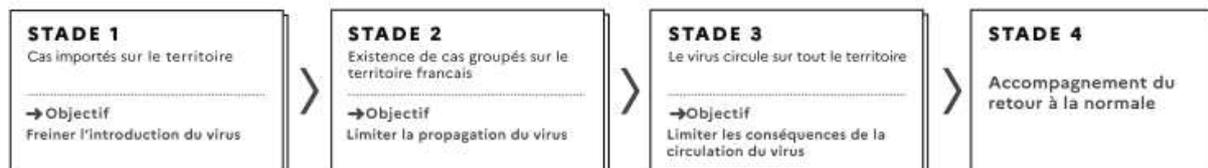


0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

<p><b>COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">               Lavez-vous très régulièrement les mains         </div> <div style="text-align: center;">               Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir         </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;">               Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le         </div> <div style="text-align: center;">               Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades         </div> </div>	<p><b>COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ?</b> (09/03/2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la projection de gouttelettes</li> <li>• Face à face pendant au moins 15 minutes</li> </ul>	<p><b>QUELS SONT LES SIGNES ?</b></p>
---	--	---------------------------------------

## PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



**Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :**

**Restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin et ne vous rendez pas à son cabinet.**

**Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation**

**Sollicitation du médecin traitant dans les cas suivants :** - gêne respiratoire, essoufflement inhabituel - crachats du sang ou du pus - fatigue intense (notamment chez les personnes âgées) - perte d'appétit, d'odorat, de goût, défaut d'hydratation - conjonctivite, douleurs à la déglutition, perte - troubles digestifs, douleurs abdominales ou diarrhée - fièvre, frissons, courbatures, sueurs - traces violacées sur les genoux ou lèvres bleues

**Appel direct au SAMU centre 15/112 dans les cas suivants :** - troubles de la conscience - détresse respiratoire - hypotension inhabituelle, persistance du pli cutané lorsqu'on pince la peau de la poitrine, ou muqueuses de la bouche (pas des lèvres) sèches.

# VIE ASSOCIATIVE

---

## COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION STILL ANIMATION (A.S.A.)

L'ASA regroupe l'ensemble des acteurs de la vie associative du village, assure l'animation du Messti et la cohérence du calendrier des manifestations.

Le 25 mai, le maire a nommé Nicolas Fernandez président de l'ASA. Nicole Schwartz 1<sup>ère</sup> Adjointe assurera la coordination des fêtes avec lui.

Nous saurons être à l'écoute et viendrons prochainement auprès de chaque président d'association afin de recueillir les questions et les attentes.

## CLUB DE L'AMITIE

L'épidémie de coronavirus nous interdit d'organiser des réunions de plus de 10 personnes. Par conséquent, la municipalité vous informe que les après-midis du « club de l'amitié » reprendront au mois de Septembre 2020.

Une première rencontre  
vous sera proposée le  
**mardi 8 Septembre 2020**  
à la mairie.



## SPORT GRATUIT

**L'inter Basket Dinsheim-Gresswiller** (IBDG) propose, des séances de sport gratuites avec l'éducatrice qualifiée du club, à destination des séniors du canton de Mutzig et des salariés des entreprises locales. Dans le plus strict respect du protocole sanitaire, il s'agit à la fois de séances de sport santé pour un public sédentaire afin d'éviter la perte d'autonomie et de séances de Basket-fitness pour un public sportif désirant reprendre son activité physique. Les séances auront lieu au gymnase intercommunal de Gresswiller. Renseignement et inscription :

Anicée VERCHERE  
au 07 62 26 34 05

# ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET VIE LOCALE

---

## MARCHÉ

Notre marché hebdomadaire a connu un engouement particulier pendant toute la durée du confinement, (grâce à l'autorisation de la préfecture), tout en respectant les mesures de protection en vigueur. Nous remercions les commerçants d'avoir été fidèles à ce rendez-vous hebdomadaire et nous saluons l'arrivée de nouveaux qui ont su trouver leur place. Nous espérons que cet intérêt se pérennisera à travers les saisons et nous permettra de garder la présence et la dynamique du marché, espace de rencontre et de convivialité.

**Tous les jeudis de 16h30 à 19h**

## CAMPING

Le camping municipal « Mon repos » est à nouveau ouvert depuis le 13 juin et le restera jusqu'au 8 novembre 2020 inclus.

## RESTAURANT

Le restaurant « Les Tuileries » a rouvert ses portes depuis 5 juin avec les mesures sanitaires en vigueur :

- se munir d'un masque de protection, il est obligatoire pour tous les déplacements à l'intérieur du restaurant
- pas de réservation de plus de dix personnes par table.

# AIDE AUX ENTREPRISES

Afin de soutenir la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises fragilisée par la crise sanitaire, la Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils départementaux et les EPCI (Communautés de Communes) du Grand'Est créent le fonds « Résistance ».

## 44 millions d'euros mobilisés

Un fonds de 44 millions d'euros est ainsi mobilisé. Il se composera :

- d'un soutien socle de la Région Grand Est et de la Banque de Territoires : 2€ / habitant chacun (11 M € pour la Région Grand Est et autant pour la Banque des Territoires) soit 22 M €
- d'une contribution de 2 € / habitant pour chaque collectivité participante (10 départements et 149 EPCI)

La Communauté des Communes de Molsheim-Mutzig a validé l'abondement de ce fonds à hauteur de 2€ par habitant. Ce mécanisme offrira ainsi, au travers de cet effort collectif, un effet de levier multiplié par 4 : là où le partenaire met 2 €, ce sont en fait 8 € qui sont injectés sur son territoire.

## Un dispositif simple, proche des entreprises et des associations.

Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an voire plus en cas de difficulté, vont permettre d'octroyer des aides :

- de 5 000 à 10 000 € aux entreprises qui comptent jusqu'à 10 salariés,
- ce soutien peut monter à 30 000€ pour les associations et les acteurs du secteur non-marchand
- une « prime d'activité » forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € peut s'ajouter pour aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel (chaîne agricole et agro-alimentaire + produits de santé / protection, incluant fournisseurs et sous-traitants, transport et logistique, tourisme, sport, culture). Forfait par salarié en activité à 500 €. Ce fonds de soutien s'ajoute aux autres dispositifs déjà mis en place par l'État, au fonds de solidarité déployé par l'État et les Régions et en complément du prêt rebond déployé par la Région.

## Une instruction des dossiers à l'échelle des territoires

Inédit en France, un tel dispositif doit permettre aux plus petites entreprises mais aussi au secteur associatif ou non-marchand de passer le cap de cette crise, et l'instruction des dossiers, simplifiés, sera effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile, par un comité associant les trois niveaux de collectivités (au niveau des EPCI, des Départements ou des agences de développement économique et de leurs partenaires) pour répondre efficacement aux besoins identifiés localement. Par ce dispositif et par la mobilisation générale des acteurs publics, il s'agit, d'ores et déjà, d'encourager et de préparer le monde économique et associatif à l'après-crise.

**Pour aller plus loin : Consultez les autres aides concrètes pour les entreprises :**  
**<https://www.grandest.fr/covid-19>**



Le printemps s'accompagne de la pousse des herbes dans certains espaces verts de la commune. Vous aurez peut-être remarqué que ces herbes deviennent hautes et ne sont pas systématiquement tondues. Ce choix est fait dans le souci de préserver la richesse de la diversité biologique et de la végétation locale. Il est aussi fait dans l'objectif de rationaliser les dépenses de la commune. Cependant les espaces verts seront entretenus régulièrement.



## L'amélanchier

Plante arbustive, située à l'arrière du parking du cimetière.

*L'amélanchier est rustique, sans exigence quant à la nature des sols et de l'exposition.*

Il a un intérêt toute l'année, pour son port régulier, ses feuilles aux couleurs cuivres et pourpre à l'automne, ses fleurs blanches étoilées au printemps et ses fruits rouges et bleus en été, qui arrivent à maturité actuellement.

*Appelées « petites poires » au Canada, les baies de l'amélanchier sont rouges puis noires et se mangent crues ou cuites.*

On en fait des confitures, tartes et clafoutis. Les baies sont délicieusement sucrées.



images Pixabay, libres de droit

## Le coin des plantes

Dans cette rubrique nous viendrons régulièrement vous donner quelques explications d'une plante qui se trouve dans notre village et qui mérite qu'on s'y attarde.

Pour mieux la connaître et mieux la protéger.

# ANNONCES

## LES MERVEILLES DE RAY'MONDE

Esthéticienne à domicile  
Soins corporels aux huiles essentielles  
Modelage aux pierres chaudes  
Épilations Teinture cils ou sourcils  
Soin des mains ou pieds  
Mise en beauté des ongles  
Tél : 06 82 58 88 13

Famille de 4 personnes,  
habitant Molsheim  
cherche à acheter  
**un terrain non constructible  
de type verger**  
à des fins de loisirs  
d'au moins 7-8 ares.  
Camille Armand et Olivier Bock  
07 64 47 56 91

## Vends store de terrasse

Dimensions :

- largeur (contre la maison) = 4,50 m
- longueur (maximum après déroulement) : 3,50 m
- arrivée électrique à droite
- toile de store Sattler (Bleu et blanc, imperméable et filtre anti UV)
- + 1 rampe de 4 spots
- + 1 lambrequin : 1,20 m
- + 1 détecteur de vent (replis automatique du store)
- + 1 télécommande

Prix de vente = 875 €

Téléphone pour tout renseignement  
complémentaire : 06 82 94 08 19



## REP MINUTE

CENTRE VITRAGE AUTOMOBILE MULTI-SERVICÉS  
MUTZIG

**Vous propose le meilleur pour votre véhicule  
Pour tout remplacement de pare-brise**

**100€** Offert en Bon Cadeau\*

Ou Franchise offerte à hauteur de 100€\*

- \* ZERO frais à avancer
- \* Prise en charge toutes assurances
- \* Prêt d'un véhicule

**On s'occupe  
de toutes les  
formalités!!!!**

**Profitez aussi de nos autres prestations**

Décalaminage Moteur

Nettoyage de véhicules

Pose de Films Teintés

Rénovation d'optiques

\* Voir conditions en atelier



# CONSEIL MUNICIPAL

---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI

**MEMBRES PRESENTS :** Nicole Schwartz – Chantal Sittler – Carine Lux – Olivier Pernet - Hubert Widloecher – Nicolas Fernandez – Mélanie Moré-Désiré – Adrien Lutz – Alexandre Gonçalves – Jean-Noël Grasswill – Aurore Moine – Johann Guenard – Laetitia Herblot – Tiffanie Raeth – Matthieu Widloecher – Christophe Le Coz – Laurent Hochart – Catherine Jaeglé

**MEMBRE ABSENT EXCUSE :** Marie-Odile Lien

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Laurent Hochart, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. La présidence a ensuite été transmise à la doyenne d'âge des membres présents du Conseil Municipal qui a constaté que le quorum était atteint. Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire, tout en rappelant les règles d'élection. Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : M. Adrien Lutz et Mme Catherine Jaeglé

Madame Marie-Odile Lien donne procuration à Monsieur Laurent Hochart

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 15 MARS 2020

Monsieur Laurent Hochart, donne résultat constaté au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020.

La liste conduite par Monsieur Alexandre Gonçalves – tête de liste « Une alternative pour Still » - a recueilli 54.53 % des suffrages et a obtenu 15 sièges.

La liste conduite par Monsieur Laurent Hochart – tête de liste « Vivre Ensemble – Agir Ensemble » a recueilli 45.47 % des suffrages et a obtenu 4 sièges.

### **Sont élus :**

Nicole Schwartz – Chantal Sittler – Carine Lux – Olivier Pernet - Hubert Widloecher – Nicolas Fernandez – Mélanie Moré-Désiré – Adrien Lutz – Alexandre Gonçalves – Jean-Noël Grasswill – Aurore Moine – Johann Guenard – Laetitia Herblot – Tiffanie Raeth – Matthieu Widloecher – Marie-Odile Lien – Christophe Le Coz – Laurent Hochart – Catherine Jaeglé

Monsieur Laurent Hochart déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020.

La présidence du Conseil Municipal est ensuite donnée à la doyenne de l'assemblée, à savoir Madame Nicole Schwartz, en vue de procéder à l'élection du Maire.

Madame Nicole Schwartz propose de désigner Cathy Schneider comme secrétaire.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Madame Nicole Schwartz constate que 18 conseillers sont présents et constate que le quorum est atteint

## **ELECTION DU MAIRE**

Le 25 mai 2020 à 20 heures 00,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Nicole Schwartz, la plus âgée des membres du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

M. Alexandre Gonçalves fait acte de candidature.

Il est ensuite procédé au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– M. Alexandre Gonçalves : 15 voix

M. Alexandre Gonçalves ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

## **CREATION DES POSTES D'ADJOINTS**

Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ; (5 au maximum pour Still)

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 4 postes d'adjoints.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH

S'ABSTIENT : LIEN, HOCHART, JAEGLE, LE COZ

## **ELECTIONS DES ADJOINTS**

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 4 postes,

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes.

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

- Liste « Une Alternative pour Still »

### **Premier tour de scrutin**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 5
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Liste « Une Alternative pour Still » : 14 voix

Liste « Une Alternative pour tous » ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

1<sup>er</sup> adjoint au maire Madame Nicole Schwartz  
2<sup>e</sup> adjoint au maire Monsieur Hubert Widloecher  
3<sup>e</sup> adjoint au maire Madame Chantal Sittler  
4<sup>e</sup> adjoint au maire Monsieur Johann Guénard

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN**

**MEMBRES PRESENTS : Nicole Schwartz – Chantal Sittler – Carine Lux – Olivier Pernet - Hubert Widloecher – Nicolas Fernandez – Mélanie Moré-Désiré – Adrien Lutz – Alexandre Gonçalves – Jean-Noël Grasswill – Aurore Moine – Johann Guénard – Laetitia Herblot – Tiffanie Raeth – Matthieu Widloecher – Christophe Le Coz – Laurent Hochart – Catherine Jaeglé**

**MEMBRE ABSENT EXCUSE : Tiffanie Raeth**

Madame Tiffanie Raeth donne procuration à Madame Carine Lux.

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MAI 2020**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 25 mai 2020.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, LE COZ, HOCHART, JAEGLE, RAETH  
S'ABSTIENT : PASCUAL

### **DELIBERATION RELATIVE AUX DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire expose que la loi permette au Conseil Municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire 29 délégations définies par la loi.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH.

S'ABSTIENT : LE COZ, HOCHART, JAEGLE, PASCUAL

### **DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

La loi permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Le Maire est président de toutes les commissions et désigne un vice-président, qui peut dans certains cas être le maire lui-même.

Ainsi le Conseil Municipal décide de créer les commissions suivantes et de nommer :

### **FINANCES, BUDGET ET SUBVENTIONS**

GUENARD (Vice-Président) - WIDLOECHER Matthieu – MOINE - WIDLOECHER Hubert – SCHWARTZ – SITTLER – LE COZ - HOCHART

## **GESTION DU PERSONNEL ET RECRUTEMENT**

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – MORE-DESIRE – GUENARD - JAEGLE

## **URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ENERGETIQUE**

WIDLOECHER Hubert – GUENARD - HOCHART

## **ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS, JARDINS ET CIMETIERE**

SCHWARTZ (Vice-Présidente) – LUX – LUTZ – SITTLER - PASCUAL

## **VOIRIES, TRAVAUX, MATERIEL, SECURITE ET BATIMENTS**

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – PERNET – GRASSWILL – FERNANDEZ – LUTZ – SCHWARTZ - PASCUAL

## **ECONOMIE ET VIE LOCALE**

SCHWARTZ (Vice-Présidente) – WIDLOECHER Matthieu – GUENARD - SITTLER

## **COMMUNICATION, INFORMATIONS MUNICIPALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**

SCHWARTZ (Vice-Présidente) - PERNET – RAETH – MOINE – GUENARD - JAEGLE

## **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**

SITTLER (Vice-Présidente) – RAETH – HERBLOT – LUX – MOINE – FERNANDEZ – SCHWARTZ – GRASSWILL - JAEGLE

## **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

PERNET – MORE-DESIRE – HERBLOT - FERNANDEZ – LE COZ

## **PERSONNES AGEES, JEUNESSE, ENFANCE, ECOLE ET PERISCOLAIRE**

SITTLER (Vice-Présidente) – MORE-DESIRE – GRASSWILL – RAETH – HERBLOT – LUX – LUTZ – WIDLOECHER Matthieu – GUENARD – LE COZ - HOCHART

VOTE A L'UNANIMITE

## **DESIGNATION DE DELEGUES A L'ASSOCIATION STILL ANIMATION (ASA)**

Le Conseil Municipal décide de nommer les personnes suivantes :

FERNANDEZ Nicolas

SCHWARTZ Nicole

HOCHART Laurent

VOTE A L'UNANIMITE

## **DESIGNATION D'UN DELEGUE DEFENSE**

Le Conseil Municipal décide de nommer la personne suivante :

Titulaire : GUENARD Johann

Suppléant : WIDLOECHER Hubert

VOTE A L'UNANIMITE

## **DESIGNATION DES DELEGUES AU COLLEGE LOUIS ARBOGAST**

Le Conseil Municipal décide de nommer les personnes suivantes :

Titulaires :

- MORE-DESIRE Mélanie

- GUENARD Johann

Suppléants :

SITTLER Chantal

PERNET Olivier

VOTE A L'UNANIMITE





Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants : 5 membres SITTLER Chantal – HERBLOT Laetitia – LUTZ Adrien – MORE-DESIRE Mélanie – JAEGLE Catherine

VOTE A L'UNANIMITE

### **INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE**

Il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire.

Population de 1000 à 3 499 ..... 51.6 % de l'indice 1027 pour le Maire

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, LE COZ, HOCHART, JAEGLE, RAETH

CONTRE : LE COZ, HOCHART, JAEGLE, PASCUAL

### **INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AUX MAIRES**

D'après la loi et l'arrêté municipal du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire

Population de 1000 à 3 499 ..... 19.8 % pour les 4 adjoints

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH

CONTRE : LE COZ, HOCHART, JAEGLE, PASCUAL

### **INDEMNITES DE FONCTION DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE**

D'après la loi et l'arrêté municipal du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au conseiller municipal délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif de la fonction de conseiller municipal délégué.

Population de 1000 à 3 499 ..... 9.90 % pour le conseiller délégué.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, GRASSWILL, HERBLOT, LUX, LUTZ, MOINE, MORE-DESIRE, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH

CONTRE : LE COZ, HOCHART, JAEGLE, PASCUAL

### **DROIT A LA FORMATION DES ELUS**

Monsieur Johann GUENARD, adjoint au Maire expose les modalités de la formation des élus municipaux.

Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant de 5000 € soit consacrée chaque année à la formation des élus.

VOTE A L'UNANIMITE

### **TAUX DES 3 TAXES**

Le Conseil Municipal fixe comme suit :

Le taux de la taxe foncière bâti : 13.38 %

Le taux de la taxe foncière non bâti : 103.92 %

Le taux de la cotisation foncière des entreprises : 23.48 %

Le taux des taxes est inchangé pour 2020

VOTE A L'UNANIMITE

### **PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19**

Le Maire informe l'assemblée que d'après la loi le conseil municipal peut instituer une prime exceptionnelle COVID 19 de 1000 € maximum à certains agents.

Le Maire propose, d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 dans la commune de Still afin de valoriser « un surcroît de travail durant cette période » au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID 19 pour assurer la continuité des services publics.

VOTE A L'UNANIMITE

### **REDUCTION AU PRORATA TEMPORIS, ECHELONNEMENT DE LA PERTE SUR REDEVANCE ET REcul DE LA DATE DE FERMETURE DU CAMPING « MON REPOS »**

Pour rappel le camping est ouvert 205 jours par saison pour une redevance fixée à 1280 € HT en 2020. La crise sanitaire étant, nous avons été dans l'obligation de fermer nos installations et de refuser l'accès au public. Nous avons planifié une ouverture le 13 juin.

Le 26 mai 2020, nous avons prévu de communiquer auprès des résidents et accordé une réduction de la redevance annuelle du camping au *prorata temporis*.

Nous proposons également de reculer la date de fermeture au 8 novembre 2020 inclus. Nous souhaiterions échelonner la perte par emplacement sur deux saisons, portant ainsi la redevance à 930.00 € H.T. par saison jusqu'en 2021.

VOTE A L'UNANIMITE